



maincare



Bilan RSE 2022

Sommaire

01



Édito 03

02



Faits marquants 04

03



Bilan environnemental 06

04



Bilan social et sociétal 12

05



Bilan processus et communication 17

06



RGPD 19



Simplifier le quotidien des professionnels de santé, c'est la mission de Maincare. Cela passe bien-sûr par notre capacité à imaginer, développer et proposer des solutions numériques qui répondent toujours mieux à leurs besoins.

Mais au-delà, et pour être en accord avec ce qui donne du sens à notre métier, nous portons une attention toute particulière à la santé de tous les citoyens, à commencer bien-sûr à celle de nos collaborateurs.

Pour cela, nous pouvons compter sur leur engagement dans toutes les actions sociales et environnementales qui sont portées au sein du groupe.

Faits marquants



JANVIER

Maincare obtient les certifications ISO 27001 et HDS et réaffirme son engagement pour la confidentialité et la sécurité des données

Le 4 janvier 2022, Maincare s'est vu délivré par Bureau Veritas les certifications ISO 27001 et HDS (Hébergement de Données de Santé). Portant sur un large éventail de ses activités, cette double certification est une nouvelle étape dans l'engagement de Maincare pour garantir à ses clients un haut niveau de confidentialité et de sécurité de leurs données.

MAI

Maincare et Docaposte s'allient pour accélérer la digitalisation des établissements de santé

A travers ce partenariat stratégique avec Docaposte, référent des services de confiance numérique, Maincare souhaite renforcer l'accompagnement des établissements de santé dans leur transformation numérique.

Ce partenariat se concrétise par l'intégration de services numériques fournis par Docaposte à l'offre de Maincare.

La première étape est de proposer aux établissements de santé la digitalisation du bulletin de paie notamment avec la solution Digiposte opérée par Docaposte.

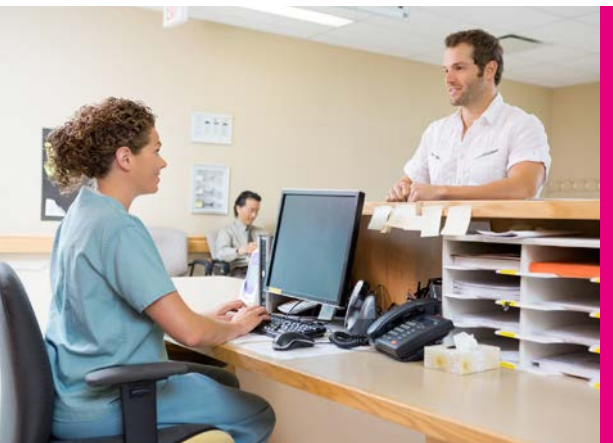


MAI

Happytal et Maincare signent un partenariat pour l'intégration de nouveaux services

Ce partenariat s'est traduit par l'intégration du service de gestion de chambre individuelle développé par happytal, au produit e-Venue de Maincare.

D'autres services seront ensuite intégrés afin de permettre au patient, en quelques minutes et quelques clics à distance, de connaître sa prise en charge mutuelle et d'accéder à tous les services de conciergerie d'happytal.



MAI

Signature d'une nouvelle convention entre Synergie-Santé et Maincare pour une nouvelle dynamique au service des utilisateurs

Après plus de 20 années de coopération, une nouvelle convention vient d'être signée entre Maincare et Synergie-Santé, l'association qui regroupe les structures utilisatrices des solutions développées par l'éditeur. Celle-ci marque un tournant majeur dans le fonctionnement entre Maincare et l'association, notamment avec son extension aux utilisateurs de toutes les solutions proposées par Maincare.

JUIN

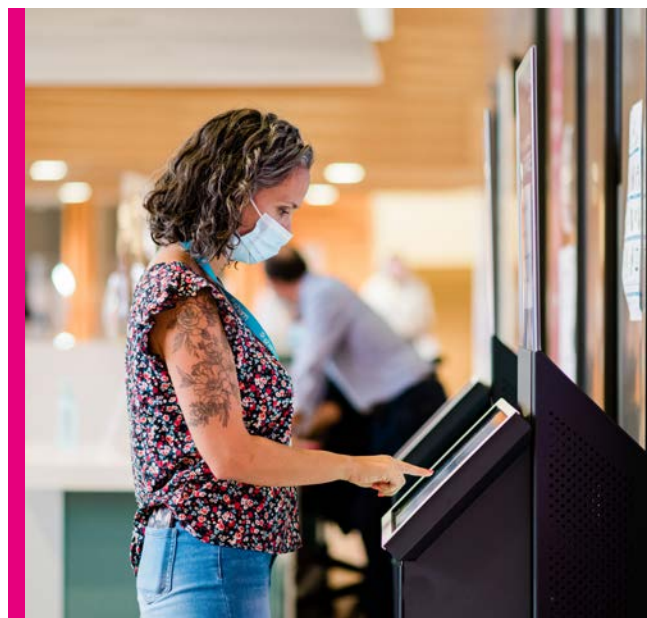
Mise en production du DPI nouvelle génération Maincare IC sur le GHT Bourgogne Méridionale

Le 14 juin 2022 le GHT Bourgogne Méridionale a démarré la généralisation du DPI Maincare IC sur un périmètre fonctionnel large. Pour le GHT l'objectif est double : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients sur tout le territoire et à celle des conditions de travail des personnels médicaux et soignants à travers une solution nouvelle génération moderne et ergonomique. Maincare IC sera mis en production sur d'autres GHT en 2022.

JUILLET

Maincare obtient la certification ROC pour son logiciel M-GAM et renouvelle son engagement dans l'efficience de la chaîne AFR

Le 26 juillet 2023 le logiciel M-GAM a reçu la certification ROC alors que la phase de généralisation du dispositif va démarrer en septembre. Pour Maincare, celle-ci va se traduire par la mise en production de 15 nouveaux établissements d'ici début 2023. Cette certification vient également souligner une nouvelle fois l'engagement de Maincare dans l'ensemble des dispositifs du programme SIMPHONIE.



SEPTEMBRE

Avec son programme mainUP, Maincare accélère la modernisation de ses solutions

Maincare accélère la modernisation de ses solutions au service des établissements et des professionnels de la santé avec son programme mainUP. Articulé autour de 6 axes, la première phase du programme porte sur trois solutions largement déployées dans les établissements : M-GAM, M-CrossWay et Copilote. Il permettra aux Clients de Maincare d'évoluer à leur rythme, en fonction de leurs besoins, vers des solutions de dernière génération en phase avec les attentes des professionnels et leurs enjeux métiers.



Bilan environnemental

1. Bilan déplacements professionnels

1.1. Emissions de CO2

Les déplacements professionnels font l'objet d'une attention toute particulière chez Maincare.

Pour sensibiliser nos collaborateurs, une politique de voyage et une charte véhicule de fonction ont été mises en place. Celles-ci font l'objet de mises à jour régulières et de rappels réguliers à tous les collaborateurs.

L'objectif est en particulier de diminuer les émissions de CO2 de nos déplacements en privilégiant :

- Le train à l'avion, depuis juillet 2017 et la mise en place de LGV Atlantique.

- Les modes de transport en commun.
- Les véhicules de fonction ne dépassant pas un taux d'émission de carbone de 150g (Norme WLTP).
- Les séjours et tournées plutôt que les journées de déplacement.
- La généralisation des réunions via Teams Entreprise depuis décembre 2019.

Par ailleurs, l'évolution de nos offres de services nous amène à dispenser de nombreuses prestations à distance.

110

ramettes de papiers
consommées

505

Kwh d'électricité
consommés

285

tonnes de CO2 émis

Pour atteindre une croissance durable, une entreprise doit chercher à produire des richesses, mais également à résoudre les défis importants de la société, y compris les problèmes environnementaux. Maincare s'efforce de réduire son empreinte écologique à tous les niveaux de l'entreprise.

1.2. Synthèse 2022

Périmètre pris en compte pour le bilan :

- AIR : Tous trajets France et trajets internationaux (toutes compagnies aériennes confondues)
- FER : Tous trajets réservés via nos agences de voyages (estimation couverture : 90%)
- ROUTE : Tous trajets réalisés sur véhicules de fonction et tous chauffeurs (km personnels inclus) et sur véhicules personnels déclarés dans les frais (application arbitraire d'une moyenne d'émission de CO₂ à 150g (Norme WLTP), ainsi que les déplacements en location courte durée. Trajets taxis et transports en commun non inclus.

L'évolution depuis 2021 :

Les émissions de CO₂ ont augmenté de 15% sur le total des déplacements, toutes natures confondues.

Ceci s'explique par la reprise des déplacements post crise Covid-19 ou les déplacements avaient été limités voire gelés.

Point d'attention : Les trajets routiers

La diminution des kilomètres constatée en 2020 et liée aux différents confinements a été maintenue sur 2022.

La diminution du niveau de CO₂ reste un objectif majeur qui ne pourra être atteint que par la réduction de l'usage de la voiture (voiture de Fonction, voiture de location courte durée ou véhicule personnel) ou par un abaissement du niveau de CO₂/km maximum autorisé dans nos critères de sélection de la flotte Maincare (à ce jour, notre charte des véhicules de fonction indique que les véhicules de la flotte ne peuvent excéder 150g (Norme WLTP) de CO₂).

AIR			
	CO ² en KG	Nbre de Km parcourus	CO ² /km
2021	113 225.00	917 100.00	123.46
2022	163 245.97	1 200 892.00	135.94
VARIATION	44%	31%	10%
FER			
	CO ² en KG	Nbre de Km parcourus	CO ² /km
2021	3 391.45	785 057.87	4.32
2022	3 500.00	810 185.19	4.32
VARIATION	3%	3%	0%
ROUTE			
	CO ² en KG	Nbre de Km parcourus	CO ² /km
2021	131 389.72	1 198 803.53	109.60
2022	118 634.98	1 035 675.00	114.55
VARIATION	-10%	-14%	-5%
TOTAL			
	CO ² en KG	Nbre de Km parcourus	CO ² /km
2021	248 006.17	2 900 961.40	85.49
2022	285 380.94	3 046 752.19	93.67
VARIATION	15%	5%	10%

Autres émissions :

Liées aux déplacements, les émissions d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules sont à surveiller en raison de leur impact sanitaire. Le remplacement systématique des véhicules de fonction au bout de 4 ans maximum (moyenne : 3,4 ans) nous permet d'intégrer progressivement des véhicules répondant à la norme Euro 5 et 6. Au 31/12/2020, la part des véhicules Euro 5 et +, dans le parc automobile de l'entreprise est de 100%. Notons que 98 %

En 2022 le nombre de kilomètres parcourus tous transports confondus est toujours inférieur à 2019 (3 046 752 versus 6 471 318)



2. Bilan consommation et entretien des bâtiments

2.1. Consommations énergétiques

Projets orientés économies d'énergie, un renforcement de l'affranchissement « Lettre verte »

Maincare utilise la lettre verte comme mode d'expédition du courrier unique, en lieu et place des lettres prioritaires.

Après la mise en œuvre de ce renforcement, les envois en lettre verte représentent 100% des envois de plis postaux en 2022.

Notre objectif sur les prochaines années est de basculer 100% du volume des courriers recommandés vers des solutions digitales. (En 2022, cette part est à 21%).

Electrique :

Les actions entreprises, pour maîtriser et réduire les consommations énergétiques, ont été poursuivies en 2022, notamment la diminution du nombre de serveurs informatiques, l'optimisation du ratio puissance/consommation énergétique, la diminution du volume de calories émises permet en outre de diminuer les besoins en climatisation.

Sur nos agences, nous tâchons, lors de travaux de rénovation, de remplacer les éclairages néon existants par des pavés LED plus performants énergétiquement et plus confortables pour nos collaborateurs (intensité variable notamment) ainsi que des détecteurs de présence.



Variation des consommations électriques (2021/2022):

La consommation électrique a diminué de **13%** entre **2021** et **2022**

2021 : 583 861 kWh

2022 : 505 999 kWh

2.2. Autres consommations

Papier :

Utilisation exclusive de papier labellisé « Ecolabel » et « FSC » (gestion responsable du patrimoine forestier).

Consommation annuelle (tous sites) : 110 ramettes A4 (-55%), équivalent à 275 kilos de papier, soit 0,8 tonnes de CO2 (équivalent papier imprimé).

En 2022, 60% des impressions étaient faites en Noir et Blanc.

Mise en place de la solution SafeQ dès Janvier 2017 :

- Réduire au maximum les coûts d'impression (Consommables, Energie, Papier).
- Économise en moyenne 30 % sur les coûts d'impression grâce à des actions basées sur les règles (en couleur ou en noir et blanc, en recto ou en recto-verso).

- Élimine les impressions superflues et inutiles (tous les documents qui ne sont jamais récupérés à l'imprimante) : Les documents en attente (non imprimés) sont automatiquement supprimés du spooler sous 72h.

Protéger les données d'entreprise sensibles:

- Contrôle les droits d'accès.

Améliorer l'efficacité et la sécurité :

Garantit le haut niveau de sécurité des documents grâce à l'authentification personnelle : les documents ne sont imprimables que lorsque le propriétaire s'identifie avec son badge.

Rappel des bonnes pratiques auprès des collaborateurs en matière d'impression :

- Imprimer un document volumineux que si nécessaire.
- Utiliser le mode livret, pour les gros tirages.
- Standard Maincare : Impression en Noir & Blanc et Recto verso.

Eau :

Mise en place dès 2012 de mousseurs sur l'ensemble des arrivées d'eau sanitaires de nos 3 sites. Economies d'eau attendues : minimum 30% sur les consommations faites aux robinets.



2.3. Entretien des bâtiments

Depuis avril 2011, les contrats de prestation sur l'ensemble de nos sites intègrent des produits et consommables minimum Eco-labellisés, au mieux 100% biologiques (hors Javel).

2.4. Recyclage

Papiers et cartons :

Le recyclage des papiers et cartons est systématisé sur nos sites.

Nous faisons notamment appel à la société Elise pour nous accompagner dans la collecte des déchets sur tous nos sites : mise à disposition de bacs dédiés.

Plastiques :

Nous avons stoppé la distribution de gobelets en plastique associés aux fontaines à eau en réseau (site ne disposant pas de tri sélectif ad hoc au niveau de la voirie), ainsi que sur les distributeurs de boissons chaudes (dotés de la fonction « Mug ») depuis 2019, ce dernier permet l'utilisation de son propre contenant et limiter ainsi la consommation de gobelets jetables.

De plus depuis 2020 chaque nouveau collaborateur se voit remettre un MUG ainsi qu'une gourde en verre ce qui permet de limiter l'utilisation des gobelets plastiques.

Piles :

Des containers pour le recyclage des piles sont mis à disposition des collaborateurs sur chacun des sites. La collecte des piles usagées est ainsi assurée par notre fournisseur de fournitures de bureau. Les piles sont ensuite acheminées dans des fûts collecteurs par un transporteur agréé vers une usine agréée de traitement de déchets.

Cartouches d'impression et toners :

Dans la sélection des fournisseurs de copieurs et imprimantes, nous exigeons qu'une solution de recyclage des consommables (hors papier) soit gratuite.

Dans ce cas, un contenant (100% recyclable) est fourni gratuitement pour rassembler toutes les cartouches, tous les consommables d'impression de toutes marques : les cartouches ainsi collectées sont réutilisées

et recyclées à 100% selon des processus optimisés qui aident à préserver les ressources naturelles de notre planète.

Matériels informatiques, téléphoniques et mobiliers usagés :

Après un cycle de distribution interne et une campagne de don aux collaborateurs, les matériels informatiques et téléphoniques restants sont confiés à des filières de recyclage spécialisées, et dans la mesure du possible intégrant une démarche RSE (exemple : recyclage des terminaux de téléphonie mobile avec les Ateliers du Bocage en partenariat avec France Télécom).

En fonction des plans de réaménagements des bureaux, Maincare organise des campagnes de don de mobiliers au profit des collaborateurs, des dizaines de bureaux et chaises ont ainsi eu une 2nde vie.

Vêtements, livres et jouets :

Notre prestataire de conciergerie, La Conciergerie Solidaire sur le site de Canéjan organise ponctuellement des collectes de jouets et vêtements pour des œuvres caritatives.

De plus, un bac est laissé à disposition en partenariat avec l'association R2Jeu afin de collecter, tout au long de l'année, des jeux et des livres.

Meubles et mobiliers :

Maincare effectue un partenariat avec Valdélia pour le recyclage des anciens meubles.

Les meubles des professionnels en bon état peuvent être confiés en partie ou en totalité à des partenaires locaux de l'Économie Sociale et Solidaire de Valdélia à des fins de réemploi et de réutilisation. Valdélia choisit le partenaire local le plus adapté puis assure un suivi du mobilier qui lui a été confié. Les

meubles en mauvais état sont transportés vers un centre de traitement pour être valorisés énergétiquement ou recyclés. Ils sont démantelés, triés par matériaux puis retraités pour être ensuite transformés en Matières Premières Secondaires (MPS).

A long terme, celles-ci assureront aux industriels un approvisionnement en MPS nationales, qui permettront à leur tour la création de nouveaux produits sur le territoire.





Social

“ Chez **Maincare**, accompagner la transformation digitale de nos clients permet à tous nos collaborateurs de s’engager et de partager un même objectif : contribuer à l’amélioration du système de santé par l’innovation. ”

1. Politique générale de développement RH des effectifs

Depuis plus de 20 ans, Maincare est éditeur de solutions numériques au service de la Santé (secteur hospitalier, médico-social et ambulatoire), et avec plus de 25% de part de marché, nous en sommes un acteur clé.

Notre mission consiste à mettre en œuvre des solutions numériques du marché qui permettent d’optimiser le système de santé.

En d’autres termes, nous accompagnons nos clients jusqu’à un usage effectif des solutions déployées, qu’il s’agisse de nos propres solutions numériques ou des meilleures du marché, dans un objectif de gain de temps pour les équipes médicales et soignantes, mais aussi dans un objectif d’économies rendues possibles par l’usage de nos solutions.

C’est dans un environnement d’amélioration permanente et de quête d’excellente pour nos clients, que s’inscrivent nos engagements et nos valeurs, portés par chaque collaborateur.

Être professionnel, collaboratif et concerné, sont les 3 valeurs qui guident nos collaborateurs et nos actions RH.

C’est ainsi que nos politiques RH visent à accompagner nos collaborateurs dans l’acquisition et le développement de leurs compétences, leur évolution professionnelle, leur qualité de vie au travail. De plus, nous promovons la diversité, garantissons l’égalité professionnelle entre tous nos collaborateurs et sommes socialement responsables.

1.1. Attirer et recruter les meilleurs professionnels du marché

Les collaborateurs qui nous rejoignent contribuent au quotidien à l'accélération du numérique dans le secteur de la Santé, qu'ils travaillent en direct ou non avec l'ensemble des acteurs de cet écosystème (décideurs, soignants, gestionnaires, services informatiques...).

Nous recrutons les candidats qui possèdent l'expertise professionnelle, métier et/ou fonctionnelle, dont notre société a besoin dans chacun de nos départements.

Nos collaborateurs, majoritairement des cadres, sont principalement issus :

- D'écoles d'ingénieurs ou de filières universitaires, idéalement avec des doubles compétences informatique et santé.
- Du monde de la Santé, environ 4% de nos collaborateurs sont médecins, cadres de santé, infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc, manipulateurs radio. Nous comptons également dans nos effectifs des collaborateurs issus des fonctions supports des établissements de santé (société savantes, DSI, contrôle de gestion, facturation, ...)
- De l'industrie logicielle.

Nous promovons la diversité sous toutes ses formes et sommes une société handi-accueillante.

1.2. Fidéliser nos collaborateurs

Nos métiers sont exigeants. Ils demandent des compétences et des aptitudes longues à acquérir et à développer. La fidélisation de nos collaborateurs est donc primordiale. Deux axes principaux nous permettent de fidéliser nos collaborateurs : des conditions de travail optimales et les perspectives d'évolutions professionnelles que nous offrons.

Des conditions de travail qui permettent à nos collaborateurs d'être efficaces :

- Maincare veille à l'épanouissement personnel, professionnel et à l'engagement des collaborateurs.
- Maincare s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et veille à ce que les conditions d'exercice de l'activité soient appropriées pour l'ensemble des salariés.

A ce titre, la société a mis en place un certain nombre de mesures participant à la qualité de vie au travail et notamment :

- Une organisation du temps du travail flexible avec le recours au télétravail.
- Une politique de prévention et de gestion des risques permettant de travailler dans des conditions optimales.
- Une politique sociale avantageuse : mutuelle et prévoyance, épargne salariale, compte épargne temps, préparation à la retraite, service de conciergerie...
- Une politique salariale adaptée à notre marché et à nos enjeux.



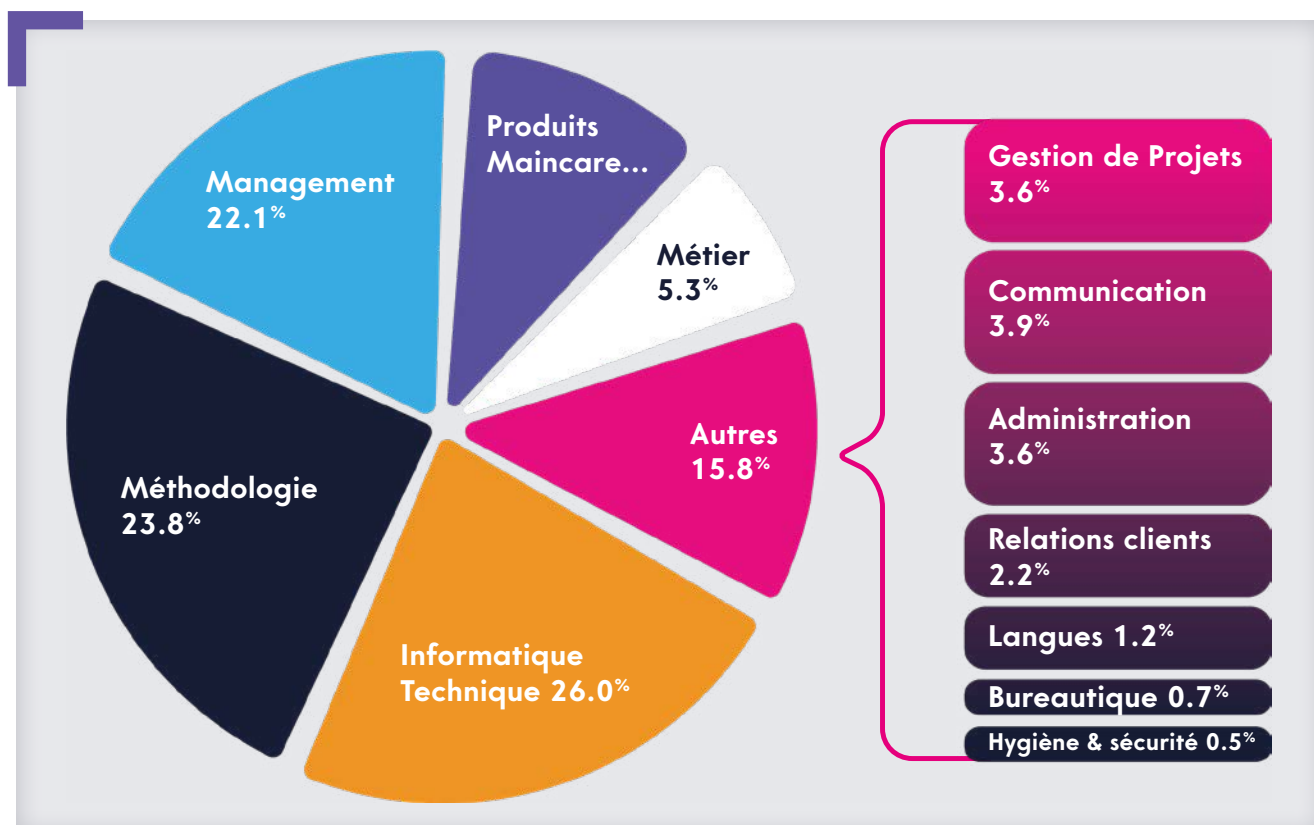
Des perspectives d'évolutions :

Notre entreprise donne des perspectives d'évolutions à ses collaborateurs, évolutions des compétences, des métiers et évolutions des emplois.

En soutien à cette politique, des programmes de formation sont proposés à nos collaborateurs.

En 2022, nous avons investi 2,04 % de la masse salariale en programmes de formation. Nous adressons tous types de besoins de formation, dans des domaines très variés.

En 2022, nos actions de formation ont été regroupées selon les thématiques suivantes (base : nombre de personnes formées) :



1.3. Améliorer continuellement notre performance collective

Les salariés de Maincare contribuent tous individuellement à l'amélioration continue de la performance collective.

Chaque année, la campagne d'entretiens de progrès est l'occasion pour les collaborateurs et leur manager de faire un bilan de l'année écoulée, de l'atteinte des objectifs individuels qui alimentent l'atteinte des objectifs collectifs de l'entreprise et permettent ainsi une amélioration continue.

Ces entretiens de progrès permettent de mettre en valeur les réalisations individuelles, de

détecter les axes d'amélioration et de proposer des actions d'accompagnement individuel.

A ces entretiens annuels s'ajoutent les entretiens professionnels qui se déroulent tous les 2 ans et permettent aux collaborateurs de faire un point sur leur carrière et leur souhait d'évolution. Ces entretiens ont lieu avec la RH et visent à créer un moment de partage et de réflexion avec le collaborateur sur ses compétences, ses souhaits d'évolution professionnelle et les actions à mettre en œuvre pour l'aider à réussir.

2. Environnement de travail

Elément contribuant pour bonne part au bien-être au travail, l'environnement de travail des collaborateurs fait l'objet d'une attention particulière de la part de Maincare.

2.1. Hygiène et Sécurité

Maincare procède aux contrôles réglementaires périodiques concernant les dispositifs électriques, les débits d'air et les installations de lutte contre l'incendie. Les avis et recommandations réguliers du CHSCT et du CSE sont particulièrement suivis.



2.2. Ergonomie des postes de travail – Equipements réalisés.

Maincare, sensibilisée aux problèmes de troubles musculosquelettiques (TMS), propose à ses salariés les informations et matériels de travail pour gérer au mieux leurs postures de travail.

Un guide pratique du travail sur écran (édité par l'Inserm) est disponible sur l'Intranet.

Les matériels choisis pour composer le poste de travail permettent d'apporter le confort nécessaire pour limiter les TMS (chaises ergonomiques, grands écrans, rehausseurs d'écrans ou pieds/bras ajustables, tapis de souris et claviers ergonomiques, repose-pieds, chevalets...)

En 2022, plus de 278K€ de dépenses ont été consacrées à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise :

- Travaux des sites de Canéjan, Dijon et Poitiers conformément à nos standards en termes de dalles acoustiques, d'éclairage LED et moquette acoustique et aux exigences de la norme ISO27001.
- Achat de mobilier.

L'accord de télétravail mis en place chez Maincare en 2021 prévoit entre autres, la mise à disposition d'une plateforme d'achat de mobiliers ergonomiques, éco-responsables et Made in France (Bluedigo).

3. Actions solidaires

3.1. Conciergerie d'Entreprise

Par ailleurs, et également dans un souci de meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, Maincare a maintenu en 2022 le dispositif de Conciergerie d'Entreprise, mis en place depuis 2012, et permettant aux salariés du siège social de bénéficier de services privés (pressing, repassage, paniers bio, bricolage, baby-sitting, courses, lavage de voiture, contrôles techniques, coiffeur, traitement de problématiques administratives...) directement commandés sur le lieu de travail. Il est évident que la mise en place d'un accord de télétravail a eu un impact direct sur l'utilisation des services de conciergerie et sur toutes les initiatives que nous souhaitons mettre en place en 2022.

En effet nous remarquons que lorsque La Conciergerie Solidaire est ouverte, le taux d'utilisation des services est plus faible que sur l'année 2021 (en moyenne 18 demandes de services par mois en 2021 vs 5 en 2022).

Parmi les prestations les plus utilisées, le service de blanchisserie est en tête avec 32% des services demandés. La 2ème prestation la

plus appréciée par les utilisateurs est le service de pressing.

En interne, La Conciergerie Solidaire organise son activité pour limiter au maximum son empreinte écologique. Elle a développé un réseau de partenaires locaux ainsi que des entreprises privilégiant le respect de l'environnement.

Différentes animations sur l'année 2022



FÉVRIER 2022 :

Animation pour proposer du lien entre les collaborateurs et dynamiser la Conciergerie

AVRIL 2022 :

Animation lavage auto





Economique

1. Processus achats

Le Service Achat et Moyens Généraux (intégrant également la gestion des déplacements et des bâtiments), se trouve à la croisée d'enjeux relevant du Développement Durable.

A ce titre, il a été décidé **d'intégrer systématiquement dans les benchmarks fournisseurs des critères RSE, tels que :**

- La capacité de recyclage des produits proposés.
- L'engagement RSE/ Développement Durable du fournisseur (notamment capacité à proposer des produits et services éco-responsables ou emploi de personnes en difficulté).
- La proximité géographique du fournisseur ou la capacité de dématérialisation de ses produits/services et processus administratifs associés.
- La pondération de ces critères représente de 15 à 25% de la note finale attribuée au fournisseur.

De développer des relations durables avec les fournisseurs, fondées notamment sur :

- l'éthique
- la transparence
- le respect des termes et conditions négociées (délais de paiement, ...)
- le dialogue

De sensibiliser toute l'équipe Achats et Réservation de Voyages aux processus RSE, de l'impliquer dans leurs mises en œuvre et leurs les résultats.

Garant de la pérennité et de la transmission des engagements en matière de RSE et de développement durable, Maincare, par la mise en place de processus et de communications internes, soutient l'ensemble de la démarche.

2. Communication

Pour renforcer la sensibilisation des salariés à l'environnement, différents canaux de communication internes sont mobilisés :

Une partie des sites intranet Achats et Moyens Généraux et Ressources Humaines est dédiée aux dépôts d'informations environnementales, sociales et sociétales.

Des affichages ou signalétiques sont mises en place pour le recyclage du papier/des piles/des gobelets et pour les actions proposées par la Conciergerie d'Entreprise Solidaire.

Avec l'existence d'une charte venant officialiser la démarche et des bilans annuels (celui-ci étant le 8ème) pour mesurer les

avancées en matière de responsabilité sociétale et environnementale, Maincare se dote des moyens nécessaires pour communiquer mieux encore et faire adhérer plus largement salariés et partenaires.

La mise en ligne de cette Charte (et de ce dernier bilan) sur son site public (<https://www.maincare.com/>) renforce le message que Maincare souhaite faire passer auprès de ses interlocuteurs externes tout en l'obligeant à la nécessité de résultats concrets.



RGPD

Ce comportement responsable réaffirmé est profondément lié à l'attention que nous portons à respecter les engagements suivants :

- Veiller à la sécurité et à la confidentialité de vos données.
- Assurer la transparence sur l'utilisation de vos données.
- Répondre à vos questions de manière claire et précise.
- Vous permettre le contrôle de vos données par l'exercice de vos droits.
- Minimiser les données traitées en fonction des finalités poursuivies.

Maincare est concernée par le RGPD sur 3 dimensions :

- En tant qu'entreprise. Pour nos propres traitements de données à caractère personnel (données des collaborateurs ou des clients en particulier).
- En tant que sous-traitant, car nous sommes amenés à opérer des traitements de données pour le compte de clients dans la cadre de nos offres Saas, de nos activités de support ou tout simplement dans le cadre des déploiements ou des migrations projets.
- En tant qu'éditeur. Nous devons nous assurer de la conformité de nos applications aux grands principes du RGPD et notamment nos futurs développements, qui dès la conception, devront prendre en compte les exigences RGPD. Ce sont les principes du « Privacy by Design » et « Privacy by Default ».

Afin d'accomplir les finalités précitées, nous communiquons vos données personnelles uniquement aux :

- Collaborateurs habilités dans la limite de leurs fonctions et missions.

- Prestataires, partenaires et sous-traitants, sous réserves de votre accord préalable lorsque nous agissons selon vos instructions dans le cadre d'un contrat nous reliant et vous positionnant comme responsable de traitement.
- Personnes intervenant au contrat, couvert par le secret professionnel et une obligation de confidentialité, tels que les avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, enquêteurs et professionnels de santé, médecins conseils et le personnel habilité désigné par la réglementation en vigueur.

La réglementation en matière de protection des données personnelles vous permet de disposer de certains droits concernant le traitement de vos données personnelles, à savoir :

- Le droit d'accéder à vos informations
- Le droit de rectifier vos informations
- Le droit à l'effacement des données et à la limitation de leur traitement
- Le droit à la portabilité des données
- Le droit d'opposition
- Le droit de retirer votre consentement
- Le droit de définir le sort de vos données après votre décès.
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Pour plus d'informations : dpo@maincare.fr



maincare

filiale de



DOCAPOSTE

www.maincare.com

Maincare – siège opérationnel
4, voie romaine Espace France, Bât E/F - Canéjan
33612 Cestas Cedex
05.57.89.06.00